

REDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.90
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.66

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANOLET
Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

ABONNEMENTS	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 00	16 00
Autres Départements	5 00	11 50	22 00
Union Postale	10 00	20 00	40 00

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

ANNONCES
AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et Légales.

PASTORALES

Jamais la Lettre Pastorale n'a été aussi épandue qu'en ces jours de guerre. Elle est la conséquence d'un réveil du mysticisme que les événements provoquent et qui germait toutes les fois que l'esprit humain se trouva en présence d'une idée qui le subjuguait, soit par sa grandeur, soit par son épouvante.

De ces lettres, une est fameuse et déjà consacrée par l'histoire. C'est celle du cardinal de Malines. Elle fut courageuse et digne, si précise en ses intentions, si ferme en ses tendances, qu'il n'était pas possible, vraiment, que l'autorité germanique ne s'en émut pas.

L'autre vient de l'autre côté du Rhin. Elle est adressée aux églises romaines d'Allemagne par l'Evêque allemand. Des fragments en sont publiés par les journaux étrangers où je les puise. Ce document porte la signature du cardinal de Munich et de Cologne, des archevêques de Fribourg, Bamberg, Gneisen et Posen, des évêques de Breslau, Trèves, Strasbourg, Würzburg, Rottenbourg, Kieler, Regensbourg, Metz, Augsburg, Mayence, Eichstätt, Passau, Fulda, Ermland, Paderborn, Speyer, Munster, Limbourg, Osnabrück, et autres prélats de notoriété moindre.

Les idées et les théories que développe cette lettre, on les devine, et ce n'est pas d'elles qu'il s'agit ici ; mais plutôt de certaines observations qui sont, en quelque sorte, les corollaires de la pensée directrice et qui révèlent un état intéressant de l'opinion catholique allemande sur la trop célèbre « culture » nationale.

Certes, il entrait dans le rôle de ces maîtres de l'Eglise envisageant les faits au point de vue confessionnel et allemand de présenter la guerre actuelle « comme un juragan dispersant les mauvais usages d'infidélité et de supercherie » et ramenant la foi vers ses Droits.

Il était logique aussi que la pastorale allemande célébrât les exhortations du kaiser, qu'elle déclarât l'Allemagne innocente d'avoir provoqué le conflit, qu'elle accueillît avec joie « les fruits salutaires de la guerre » et qu'elle remerciât le Ciel pour les glorieux succès et les victoires ».

Mais la lettre dit, en outre, au peuple allemand que la guerre est pour lui une pénitence et une expiation, et sans aborder, bien entendu, le domaine politique, elle invite le peuple à se frapper la poitrine.

« La guerre ouvre le livre des nations devant le monde et enregistre avec du sang le résultat de ces constatations. »
Image que nous pouvons emprunter à l'Allemagne pour la lui retourner avec à propos. C'est le monde qui juge actuellement et qui ignore plus de quel côté sont la Sagesse, la Justice et la Vérité.

La pastorale germanique, naturellement, ne s'inquiète pas de cela.

« Nous ne désirons pas nous occuper du livre de comptes des autres nations, mais bien du nôtre. Nous n'avons pas besoin d'examiner la conscience de nos ennemis, mais la nôtre. »

Et l'autorité épiscopale se lamente, dénonce et vitupère. Elle s'est penchée sur le peuple allemand, elle l'a trouvé mur par le vice, détaché de l'esprit et des principes chrétiens dans l'éducation, dans la vie sociale et publique. Elle a surtout été frappée par « l'indignité de la culture moderne ».

C'est la première fois qu'en son pays même, la « Kultur » est malmenée à ce point. Il est assez curieux de noter la diatribe, elle a le ton de la menace cinglante :

« Cette culture a considérablement pénétré dans notre pays, cette super-culture, non chrétienne, non allemande, mais dans son ensemble, avec son vernis extérieur et sa corruption interne, avec sa grossière recherche de la jouissance et du plaisir, avec ses sur-hommes aussi arrogants que ridicules, avec sa déshonorante imitation de la littérature et de l'art étrangers contaminés et même des plus honteuses extravagances des modes féminines. »

« Cela est la plus grande faute de notre peuple, la nôtre. Et cela réclame pénitence et expiation. La culpabilité d'une nation entière ne peut être expiée que par la pénitence et la conversion radicale de la nation entière. »

« Toute l'Europe est divisée en deux camps hostiles. Le feu est déjà allumé de l'Ouest à l'Est. Un grand tournant de l'histoire est atteint. Le sort des nations se décide sur le champ de bataille. »

« Tous et tout souffrent des conséquences de la guerre, et il y a à peine une maison, aujourd'hui, où l'on ne pleure un mort. Ce n'est pas la fin. Et il est certain que beaucoup de misère nous attend encore. »

Conservons ces lignes. Elles s'adressent aujourd'hui à un peuple que l'on s'efforce encore d'aveugler et de nourrir de mensonges, un peuple qui ne sait pas, qui ne peut pas savoir. Sa conscience se réveille, dans un mouvement d'humanité indignée, s'il savait les infamies commises par le militarisme allemand, ses atrocités et ses crimes, toutes les ignominies qui ont à jamais avili la nation coupable et l'ont déjà fait closer par le monde au pilori dégoûtant de honte.

Conservons ces lignes. L'heure viendra, fatale, inexorable, où replacés sur les lèvres des grands de l'Eglise allemande, les mots de « pénitence » et d'« expiation », prendront leur signification terrible et véritable.

ALBERT-HERRENSCHMIDT.

L'Affaire Desclaux

Paris, 1^{er} février.
M^r Labori a prévenu France Desclaux qu'il ne croyait pas devoir conserver sa défense parce que des polémiques de presse l'ont pris à parti en qualité d'ancien chef de Cabinet de M. Caillaux et d'ancien témoin dans le procès Caillaux.

L'EMPLOI des Sous-Marins allemands CONTRE LE COMMERCE

Au sujet des navires marchands torpillés dans la Manche non loin du Havre le Temps fait ressortir dans un article que nous résumons ci-dessous, que les Allemands ont violé une fois de plus les règles du droit international :

Avant-hier dans les eaux du Havre et dans la mer d'Irlande des sous-marins tentaient de détruire quatre navires de commerce, portant tous pavillon anglais.

Les moyens de destruction n'ont pas été les mêmes, ni d'ailleurs les procédés à l'égard des hommes qui les montaient. Dans la Manche, brutalement, sans avis préalable, sans se montrer, le sous-marin tire sa torpille ; si les deux vapeurs ne sont pas allés au fond ce n'est point la faute du sous-marin qui a tout fait pour détruire matériel et personnel. Dans la mer d'Irlande, le sous-marin s'est élevé au-dessus de l'eau, a donné l'ordre au navire de s'arrêter ; des officiers du sous-marin sont venus à bord, ont donné des ordres et le personnel a eu le temps de se réfugier dans des embarcations avant la destruction des navires.

Les deux procédés ne sont pas simplement voulus par les commandants des deux sous-marins ; ils résultent de l'armement des sous-marins. Celui de la mer d'Irlande avait de l'artillerie à la surface, employait, lorsqu'il était à la surface, employer des moyens de coercition à l'égard du navire qu'il arrêta. L'autre sous-marin, celui qui a opéré dans les eaux du Havre et qu'on n'a pas vu, n'avait vraisemblablement pas de canon et doit appartenir à la première série de sous-marins allemands ; et comme son but était de nuire, il a enfreint toutes les règles internationales et inconnues des prescriptions de l'humanité. Il a simplement envoyé sa torpille.

En raison de cette double manière de faire, une question se pose immédiatement. Le fait qu'un navire ne possède pas les mêmes armes qu'un autre lui permet-il de ne tenir compte d'aucune des garanties que les conventions internationales ont données aux choses et aux gens ?

Si nous interrogeons les Allemands, ils répondraient par l'affirmative ; ils ont d'ailleurs fait connaître leur opinion à cet égard. Le grand-amiral von Tirpitz a précisé la guerre contre le commerce maritime anglais au moyen de sous-marins. Un journal américain a publié de lui une interview où il ne cachait pas sa manière de voir à ce sujet, escomptant plus de résultats avec la guerre sous-marine qu'avec la guerre aérienne des Zeppelins. Les écrivains maritimes allemands les plus connus ont emboîté le pas, et on peut lire dans un article du capitaine de vaisseau en retraite Persius, dans le *Tagblatt* : « La direction des opérations militaires peut se permettre de porter atteinte aux non-combattants sur mer. » Et il ajoute :

« Le cas pourra se produire aussi où l'on devra torpiller un navire marchand lorsque la présence de navires ennemis empêche le sous-marin de monter à la surface. Mais, comme nous le disions, de même que les populations ne peuvent pas toujours être préservées des maux de la guerre, il arrivera aussi que l'équipage d'un navire de commerce sera entraîné au fond de la mer. Et lorsque le cas se sera produit quelquefois, les capitaines des navires marchands se le tiendront pour dit. »

Le commandant Persius ne s'occupe guère des vies humaines. Elles ont bien peu de valeur en face de l'arrêt du commerce anglais. Le contre-amiral Schliepe, dans le *Lokal-Anzeiger*, soutient la même thèse : « Nos sous-marins puissants, écrit-il, répondent la terreur ; n'hésitons pas à les employer contre tout navire battant pavillon britannique. Peu importe ce que pensent les personnes voyageant sous ce pavillon. »

La presse étrangère a protesté ; notamment les journaux américains estiment qu'un pareil usage des sous-marins est une nouvelle infraction au droit des gens. La presse des Etats-Unis condamne l'utilisation des sous-marins dans la guerre contre le commerce pour les raisons suivantes : 1^o les sous-marins n'ont aucun moyen de sauver les équipages des navires torpillés ; 2^o les cargaisons des neutres ne souffrent pas moins que celles des belligérés.

Les raisons de la presse américaine sont d'ordre pratique ; mais ne semble-t-il pas qu'on doive invoquer pour les navires de commerce les garanties que les conventions de la Haye donnent aux villes sans défense en ce qui concerne le bombardement par mer ? La convention IX interdit le bombardement « par des forces navales » des ports, villes, villages, habitations ou « bâtiments » qui ne sont pas défendus ; elle l'admet toutefois, après notification expresse, pour des ports ou villes non défendus si les autorités locales, mises en demeure par une sommation formelle, refusent d'obtempérer aux réquisitions.

Le navire de commerce, parcellé non défendu, détaché du territoire, a une situation identique à celle des villes ou ports, et pourquoi supprimerait-on, en ce qui les concerne, cette règle humaine qui oblige à une notification à une sommation ?

Les sous-marins armés de canons font cette sommation. Il est inadmissible qu'une modification dans l'armement puisse permettre de se soustraire aux obligations du droit international. Les garanties données par ce droit sont faites par les non-belligérés ; elles leur appartiennent ; les belligérés doivent les observer. Mais les Allemands ne reconnaissent aucun frein à leur savagerie.

LA GUERRE 183^e JOURNÉE COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 1^{er} février, 15 heures.

La journée du 31 a été marquée, comme la précédente, par une lutte d'artillerie qui a été particulièrement vive dans toute la région du Nord.

Au Sud-Est d'Ypres, les Allemands ont tenté sur nos tranchées, au Nord du canal, une attaque qui a été immédiatement arrêtée par nos feux combinés de l'artillerie et de l'infanterie.

Sur tout le front de l'Aisne, depuis le confluent de cette rivière et de l'Oise, jusqu'à Berry-au-Bac, nos batteries ont réussi un certain nombre de réglages heureux, démolis des tranchées, la construction d'abris de mitrailleuses, fait taire à plusieurs endroits des lance-bombes et l'artillerie de l'ennemi.

En Champagne, au Nord-Est de Mesnil-lès-Hurlus, nous avons consolidé notre organisation autour du petit bois dont nous nous sommes emparés avant-hier.

La Champagne a été relativement calme dans l'Argonne, où les Allemands paraissent avoir beaucoup souffert des récents combats.

Rien d'intéressant à signaler sur le front de la Woëvre, en Lorraine et dans les Vosges.

Paris, 23 heures.

La nuit du 31 janvier au 1^{er} février a été très calme. Dans la matinée l'ennemi a violemment attaqué nos tranchées au Nord de la route de Béthune à La Bassée. Il a été repoussé et a laissé de nombreux morts sur le terrain.

A Beaumont-hel (au Nord d'Albert) l'infanterie allemande a tenté une surprise sur une de nos tranchées et a été contrainte de fuir en abandonnant sur place des explosifs dont elle était munie.

En Argonne, une grande activité règne dans la région de Fontaine-Madame et du bois de la Grurie. Une attaque allemande a été repoussée vers Bagatelle. Une de nos tranchées, bouleversée par deux fourneaux de mines, a été évacuée sans pertes.

Dans les Vosges et en Alsace, aucune action n'est signalée. Chute de neige très abondante.

Official Report of the French Government

Feb. 1st - 3 p. m.

The day of the 31st as the previous, was marked by artillery exchanges, particularly violent in the region of the North. Southeast of Ypres, the foe attempted an

NOUVEAUX EXPLOITS de Sous-Marins allemands

Douglas, 1^{er} février.
Un sous-marin allemand a coulé le vapeur *Kilcoona*, de Garston, à 18 milles au Nord-Ouest de la barre de Liverpool. L'équipage a été sauvé.

Le paquebot *Belfast*, qui arrivait au même moment, s'est sauvé à toute vitesse.

Dublin, 1^{er} février.
Le paquebot *Leinster* est arrivé à Kings-town, venant de Holyhead.

Le capitaine de ce navire a rapporté qu'il a été poursuivi pendant un mille par un sous-marin allemand, auquel il a réussi à échapper.

Les Navires torpillés par les Sous-Marins

Paris, 1^{er} février.
Le ministère de la marine communique la note suivante :

« D'après de nouveaux renseignements, les sous-marins allemands qui ont arrêté le 30 janvier des navires de commerce anglais dans la mer d'Irlande, n'auraient coulé ces navires qu'après leur évacuation par les équipages. »
« Ce n'est donc que pour les deux vapeurs anglais torpillés dans le voisinage du Havre que les marins allemands ont attaqué sans avis préalable, exposant ainsi les équipages à sombrer avec leurs bâtiments, et violant par conséquent les règles du « droit des gens » respectées par toutes les nations. »

L'Achat des navires allemands

Washington, 1^{er} février.
Selon les milieux informés, le gouvernement américain évitera toute négociation ou discussion avec les gouvernements étrangers sur la question du droit d'acheter les navires des belligérants jusqu'à ce que le projet soumis au Sénat soit voté.

attack against our trenches north of canal, which was immediately checked by our combined artillery and infantry fire.

On the whole Aisne front, to Berry-au-Bac, our batteries did good work, trenches have been overturned, mitrailleuse shelters demolished, and several bomb throwers and german guns were silenced.

In Champagne we consolidated the positions conquered two days ago.

In Argonne, the day was quiet ; the enemy seems to have lost heavily in the recent battles. Nothing to report from the remainder of the front.

COMMUNIQUÉ RUSSE

Petrograd, 31 janvier (officielle).

Nous avons progressé dans les forêts au Nord de Gumbinen et de Pikkallen.

Dans la région de Borlinoff, nous avons repris une tranchée après avoir infligé à l'ennemi de très grosses pertes.

Nous avons repoussé une attaque, sauf sur un point où les Allemands ont réussi à s'organiser dans une de nos sapes.

Nous avons délogé l'ennemi de la hauteur près de Vychgrade.

Sur la rive gauche de la Vistule, nous avons canoné efficacement les positions ennemies.

Les combats continuent aux cols de Doukla et de Vuschkoff, où notre situation est solide.

Nous avons progressé sur le front Mynia-polaika-Lontevitch.

En Bukovine, combats d'avant-gardes. Au Caucase, nous avons fait un important butin sous Tabritz, que nous avons occupé le 30 janvier.

Sur les autres fronts, rien d'important à signaler.

LES BOMBES SUR DUNKERQUE

PROTESTATION DU CONSUL AMÉRICAIN
M. Benjamin Morel, consul des Etats-Unis à Dunkerque, justement révolté par les méfaits des avions allemands, vient d'envoyer au *New York Herald* la brève mais éloquente protestation que voici :

« Monsieur le Directeur,
« Pour faire suite à mon télégramme, je tiens à vous déclarer que je n'ai échappé à la mort que par miracle, la bombe qui tomba à un instant après mon passage ayant tué deux personnes et grièvement atteint deux autres passants. »

« La quantité de bombes lancées à chaque raid des avions allemands — et celui-ci est le quatrième — dénote clairement, non moins que la hauteur d'où elles sont projetées, que les assaillants ne visent pas seulement des points stratégiques. »

« Il serait temps de mettre un terme à ces abominables violations du droit des gens. Je viens d'écrire à ce sujet à l'ambassadeur américain. »

Les Paiements de l'Etat

Paris, 1^{er} février.
Certains journaux étrangers ont prétendu, à diverses reprises, que depuis le commencement de la guerre, l'Etat français a effectué des paiements de fournitures en bons du Trésor.

Nous sommes autorisés à démentir catégoriquement. En aucune circonstance, qu'il s'agisse de marché ou d'achat quelconque, soit en France, soit à l'étranger, un paiement n'a été effectué en bons du Trésor.

Ce qui se passe chez nos Ennemis

Le rationnement du pain en Allemagne

Londres, 1^{er} février.
Le *Berliner Tageblatt* annonce que le rationnement est mis en vigueur.

« Le bourgmestre de Berlin a publié une proclamation par laquelle il annonce qu'à partir du 1^{er} février, les habitants de la capitale auront droit à 2 kilos de pain de farine au maximum. »

« Les personnes riches, qui peuvent acheter d'autres provisions, sont priées de ne pas réclamer ce maximum. »

« Des mesures analogues seront prises dans les autres villes importantes de l'Allemagne. »

M. Adenauer, premier adjoint de la ville de Cologne, déclare, dans un article paru dans la *Gazette de Cologne*, que même avec le monopole, l'Allemagne ne pourra atteindre la prochaine récolte grâce les mesures complémentaires suivantes : adoption d'un type de pain uniforme, butage des farines à 93 0/0, défense de livrer aux distilleries les grains et les pommes de terre.

Renchérissement de la viande en Allemagne

La Haye, 1^{er} février.
Le *Vorwärts* de Berlin insiste sur la nécessité de fixer immédiatement un prix maximum pour la viande. Les municipalités, en cherchant à se constituer des réserves, provoquent une hausse sur le marché. Il y a des villes du Rhin où la majoration est de 20 pfennigs pour le lard et de 40 pfennigs pour le jambon.

La *Gazette de Cologne* constate également, en un télégramme de Berlin, qu'il sera fort difficile d'appliquer les prescriptions du Conseil fédéral pour les approvisionnements en viande. Dans la banlieue, la viande de porc a passé de 65 à 95 marks les 50 kilos, bien que le nombre des bêtes abattues ait doublé.

Dans un article publié par le *Lokal-Anzeiger* de Berlin, le docteur Kuczinski, directeur de l'office de statistiques de Berlin, se prononce pour l'abatage systématique des porcs en Allemagne, attendu qu'il faut 12 kilos de seigle par mois pour nourrir un porc et 9 seulement pour nourrir un homme.

Le Ravitaillement de la Population civile allemande

Londres, 1^{er} février.
Le correspondant du *Morning Post* à Berne est informé que la Commission consultative en Amérique pour réapprovisionner l'Allemagne a définitivement décidé d'envoyer un certain nombre de cargaisons de vivres, à bord de navires américains, comme dons à la population civile allemande de la part de ses amis allemands d'Amérique.

L'Embauchage allemand

Moutier, 1^{er} février.
Des agents allemands parcourent la région et cherchent à embaucher des ouvriers pour les faire passer en Allemagne. Ces individus ont réussi à engager plusieurs ouvriers du Hauenstein qui iront travailler dans les mines allemandes.

Une enquête est ouverte par l'autorité cantonale suisse.

La Pénurie des Céréales en Hongrie

Bâle, 1^{er} février.
Le *Fremdenblatt* ayant déclaré que la Hongrie a des stocks importants de céréales, le *Pester Lloyd* estime qu'une telle déclaration est regrettable, car la Hongrie ne possède aucun stock d'une céréale quelconque pouvant être transformée en farine. Croyre le contraire, « ce serait nourrir une illusion dangereuse et nuisible. »

Au Buffet du Reichstag

Il paraît qu'un buffet du Reichstag on ne sert plus que du K. K. Mais sur chaque tranche de ce pain noir et rogneux, est étendue une épaisse couche de confiture.

Le correspondant du *Corriere della Sera* à Berlin, invite à prendre le thé par un député germanique, admiratif de cette fragilité.

« Nous devons donner l'exemple, dit sentencieusement le député. Et, ayant pris une tartine, il enleva d'un coup de langue la confiture et remit le pain dans l'assiette. »

Le Comte Tisza vent éviter une Scission

Amsterdam, 1^{er} février.
Au cours d'une conférence faite à Buda-pest, en faveur de la Croix-Rouge autrichienne, le comte Tisza a déclaré que les drapeaux hongrois et autrichiens, fraternisant au-dessus des maisons de Budapest et de Vienne, prouvent la communion la plus intime des âmes hongroises et autrichiennes.

Les Autrichiens vraiment patriotes doivent reconnaître la grande force que la Hongrie représente dans la monarchie.

Le comte Tisza, en admirant les exploits des Allemands a dit que si deux alliés peuvent avoir une confiance mutuelle c'est bien le cas des Autrichiens et des Allemands.

Un Télégramme de la Ligue Navale Britannique

Paris, 1^{er} février.
Le ministre de la marine a reçu un télégramme suivant lequel la Ligue navale britannique accueille chaudement son opportune protestation contre la violation de la loi des nations par la marine allemande. Les nations neutres doivent être maintenues indépendantes et la politique de l'Allemagne est inhumaine et contraire à toutes les conventions internationales.

Secousse Sismique

Rome, 1^{er} février.
Hier, le niveau du lac Paterno a baissé d'environ cinq mètres et une petite zone de terres environnantes s'est écroulée dans le lac. La largeur du lac est réduite à 150 mètres.

Calais pendant la Guerre

Quoique depuis bientôt quatre mois les armées allemandes soient à moins de quatre-vingts kilomètres de ses portes, Calais vit sans la moindre crainte. La vaillance de nos troupes et le rempart invulnérable qu'elles opposent à la ruée germanique lui inspirent la plus absolue confiance.

Jusqu'ici Calais n'a vu de la guerre que les trois ou quatre avions allemands qui viennent survoler la ville ou le port et jeterent quelques bombes qui font également inoffensives pour les habitants et pour les propriétés. Il est vrai que les aviateurs alliés montent une garde vigilante aux portes de la ville et prennent l'air au premier avis signalant l'approche d'avions ennemis.

Calais, pourtant, a assisté au spectacle navrant des misères de la guerre.

Ce fut d'abord l'exode lamentable des Belges. On vit arriver au port une foule de petits bateaux de pêche des ports du littoral belge, de Blankenbergh, d'Heyst, de Newport, d'Ostende, de la Panne. Quel spectacle navrant offrit aux yeux le débarquement de ces pauvres gens qui s'étaient emparés sur le pont étroit de petits bateaux à voiles, malheureuses familles qui n'avaient pu sauver et emporter avec elles qu'un peu de linge et les quelques menus objets auxquels elles tenaient le plus.

Puis ce fut, peu après, le tour de l'armée belge, exécutant, après la chute d'Anvers, sa retraite. Des milliers et des milliers de soldats de toutes armes, revêtus d'uniformes de coupe inaccoutumée chez nous, entrèrent à Calais où ils étaient reçus à la base de l'armée belge, installant dans les communes environnantes des dépôts et des cantonnements.

Ensuite on vit venir les immenses convois de blessés revenant du front et amenés dans les gares calaisiennes par d'interminables trains portant sur leurs vitres et leurs panneaux l'insigne de la Croix de Genève.

Les grands blessés, reconnus intransportables au loin, étaient dirigés en des voitures d'ambulances automobiles sur quelque un des nombreux hôpitaux belges installés en de grands bâtiments communaux ou particuliers, usines de telles aménagements en ambulances, écoles, pensionnats, etc. Pendant ce temps des automobiles anglaises conduisaient sur les quais du port les blessés dont la vie était menacée en danger par l'embarquement à bord de nombreux paquebots-hôpitaux alignés des deux côtés de l'avant-port. Quelle variété de paquebots étaient affectés à ce service. Le long des quais on remarquait des unités appartenant à toutes les grandes lignes de navigation reliant l'Angleterre au continent ; ici c'étaient quelques-uns des rapides qui, à la vitesse de 20 nœuds, transportaient à travers la mer du Nord les passagers de la côte du Kent à Hook-Van-Holland ; là, les vieux et majestueux paquebots à roues et à deux cheminées de l'état belge faisant jadis les services entre Ostende et Doune ; à côté d'eux on voyait leurs remplaçants modernes, à turbines et à hélices. La Croix-Rouge de Genève largement peinte sur leurs flancs devait les protéger contre les entreprises meurtrières des sous-marins ennemis.

On se souvient à ce propos de ce qui advint à ce paquebot des Charentes, le *Amiral-Goussier* qui le 26 octobre, sorti de Calais avec 2,500 évacués allant à la Paillice, fut attaqué traîtreusement par le travers de Gris-N 2 par un sous-marin allemand et ne dut son salut qu'à un concours de circonstances exceptionnellement heureuses.

La ville de Calais elle-même présente un aspect particulièrement animé. Les hôtels regorgent de voyageurs et tout est très possible belles recettes qu'on temps de paix, quand les grands trains de luxe internationaux transportaient leurs voyageurs jusqu'à Saint-Petersbourg, Vienne et Constantinople sans changement de voiture.

LA PRESSE ANGLAISE

Londres, 1^{er} février.
Dans un article de fond intitulé « le rôle de l'Angleterre », le *Globe* écrit comment il est difficile, pour les Français, de se rendre compte de l'effort accompli dans la guerre par l'Angleterre. Il résume ensuite les allégations des Allemands qui prétendent que l'Angleterre laisse la France supporter les plus lourdes charges de combat tout elle-même retirera tout le profit. Le *Globe* conclut : « Espérons que tout le possible est fait pour éclairer les esprits français. Quand on s'adresse à une démocratie, il n'est pas de bonne politique de laisser les masses dans l'ignorance et il vaut la peine de convaincre nos amis de France de ce que nous fimes et de ce que nous avons l'intention de faire. »

Les Russes, victorieux, entrent à Tauris

Djoulis, 30 janvier.
Après un combat livré à Sofian, les Turcs, qui ont éprouvé de grosses pertes, se sont retirés précipitamment vers Tauris, où les troupes russes sont entrées, aujourd'hui, à midi. Les Turcs et les Kurdes ont pris la fuite dans la direction de Maragha.

Le consul général de Russie à Tauris est parti pour cette ville.

Parmi les généraux pris à Sofian, figure le drapeau de la guerre sainte.

(Tauris, appelée aussi Tabriz ou Tebriz, est une ville de Perse, chef-lieu de l'Azerbaïjan, à 180 kilomètres de Téhéran, et qui compte 190,000 âmes. Elle est une des villes les

L'ARMÉE ANGLAISE EN FRANCE

Le colonel Repington étudia, dans le Times, la situation de l'armée anglaise dans les Flandres. Cette situation lui paraît excellente à tous les points de vue. Tout ce qu'il est humainement possible de faire pour tirer parti, au point de vue défensif, des ressources de l'art militaire, a été conçu et exécuté par l'état-major du général French avec une précision que ne laisse rien à l'imprévu. On en a vu une idée en apprenant que, depuis le début des hostilités en Flandre, les batteries anglaises, admirablement dissimulées, n'ont été repérées que trois fois par les artilleurs allemands. D'autre part, les aviateurs anglais ont constamment tenu l'air, et n'ont manqué que six jours à leur tâche d'exploration et d'exploration. Les résultats qu'ils ont obtenus et l'habileté et la ténacité de l'armée britannique.

Ces mêmes qualités se retrouvent à tous les échelons et dans tous les services de l'organisation militaire anglaise. Ainsi le service médical a réussi à maintenir à 3 0/0 seulement le pourcentage des malades, et ce chiffre est même inférieur à celui que l'on constate en temps de paix dans les garnisons. Le colonel Repington insiste avec raison sur la nécessité d'une hygiène aussi parfaite que possible. Foute de soins, une division peut perdre 2 000 hommes par maladie, c'est-à-dire autant que lui en coûterait la plus meurtrière rencontre.

LES EFFECTIFS

Le grand rédacteur militaire du Times s'étend enfin sur la situation numérique et l'organisation de l'armée anglaise : « Les effectifs sont très élevés, grâce à la vigilance de l'adjudant-général et de ses bureaux, d'être au complet, en ce qui concerne l'infanterie. Ils le sont déjà sur les autres armes, malgré les pertes subies. Quelques bataillons sont encore un peu réduits ; mais nous avons en moyenne 10 officiers par bataillon. En résumé, notre personnel est très suffisant. »

Nos services ont subi une réorganisation toute récente, surtout dans le haut commandement et dans l'état-major, et coloramment à l'ordre du jour du 30 décembre dernier. Cette réforme allégera beaucoup la tâche administrative du quartier-général, et par suite celle du généralissime. Les états-majors des divers corps d'armée seront renforcés et les corps d'armée à créer trouveront tout de suite leurs cadres d'officiers supérieurs. « Ce que nous disions là de l'allègement apporté au travail de Sir John French est tout relatif. La subdivision de ses troupes en plusieurs armées, le débarras de beaucoup de papeterie et d'ordres à donner sur le champ de bataille. Mais nous n'avons qu'à feuilleter la correspondance de Malborough et de Wellington pour voir quelle énorme quantité de questions attendent leur solution du généralissime seul, quand il s'agit d'opérations conduites en collaboration avec des alliés. C'est pourquoi, au lieu d'un encombrement de questions d'effectifs, d'hygiène, de vivres, de munitions. Autant de points délicats et compliqués suffisants pour absorber son attention du matin au soir. »

LES RENFORTS

« Venons au détail des renforts. Il est peut-être exact de dire que le généralissime, s'il ne prend pas l'initiative des renforts, les accepte tous volontiers, ne fût-ce qu'un simple bataillon, ou un simple régiment de Yeomanry démonté. Plus il y aura d'hommes, plus la guerre sera aisée, et la nouvelle organisation de l'armée anglaise absorbera toutes les troupes qui seront offertes. Lord Kitchener a une tâche difficile : il doit assurer le recrutement de nos unités, les organiser et en même temps organiser la défense territoriale ; mais comme il a jusqu'ici maintenu très bien l'équilibre de nos forces, il n'a ni négligé nos contingents insulaires, ni envoyé sur le continent des recrues mal préparées. Il est la Providence de notre armée. Ayons donc confiance en lui. Personne mieux que lui ne travaille pour le succès de nos armées. »

« Au milieu d'extrêmes difficultés, qui ne seront connues que plus tard, il a réussi à lever, équiper, instruire d'énormes masses d'hommes, et c'est à son énergie que nous devons la rapidité de notre mobilisation. »

« Pour aller à la victoire, une armée a besoin essentiellement de beaucoup de bonne infanterie et d'une grande quantité de canons lourds et de puissants avions, frappeurs et en même temps organisés, frappeurs et défense territoriale ; mais comme il a jusqu'ici maintenu très bien l'équilibre de nos forces, il n'a ni négligé nos contingents insulaires, ni envoyé sur le continent des recrues mal préparées. Il est la Providence de notre armée. Ayons donc confiance en lui. Personne mieux que lui ne travaille pour le succès de nos armées. »

LA CAVALERIE

« En ce qui concerne la cavalerie, nous en avons déjà assez, nous en avons même trop, à moins que le caractère de la guerre ne vienne à changer. Nous avons une force de cavalerie anglaise et indienne vraiment magnifique. Les chevaux ont, il est vrai, leur robe d'hiver, une robe à longs poils, mais ils sont merveilleusement bien et tous sont à l'abri d'une façon ou d'une autre. Nos soldats de cavalerie prennent part aux combats de tranchées et s'y comportent très bien. A d'autres moments, ils forment une réserve mobile puissante, mais, à moins que la « Yeomanry » (corps de cavalerie spéciale) ne soit démontée et ne combatte comme les fantassins, ils trouveront difficilement leur place. »

« Le gouvernement doit se pénétrer de cette idée essentielle que nous n'aurons jamais trop de troupes en France et qu'on ne peut former des détachements pour un objectif secondaire, si captivant soit-il, sans courir le risque de retarder le succès des opérations sur le théâtre principal. Au moment où la ligne des armées alliées est fermée d'un bout à l'autre, tout corps d'armée envoyé par nous équivalent à un corps d'armée de plus — anglais, français ou belge — tenu en réserve pour l'attaque ou la défense. Ainsi donc, soit que nous prenions l'offensive ou que nous ayons à repousser l'attaque allemande, nous ne serons jamais trop forts. »

« En ce qui concerne les opérations alternatives sur d'autres théâtres de la guerre, nous devons, en premier lieu, nous demander si elles seront décisives et en second lieu si elles auront pour effet d'obliger l'ennemi à distraire du théâtre principal plus de forces que nous n'en distrairons nous-mêmes du nôtre. C'est un critérium. Dans le cas contraire, nous nous engageons à retarder ces sortes d'opérations. »

LES TROUPES INDIENNES

« Le corps d'armée indien a subi récemment un ou deux rudes coups ; il a été très éprouvé. Il est nécessaire de soigner l'organisation de cette armée qui, sur un ensemble d'effectifs comparativement peu élevés, a perdu 10 000 hommes, y compris 228 officiers européens. »

« Toutes les armées actuellement en campagne ont perdu des tranchées ; celles qui sont sous le commandement de sir James Willcocks ont perdu quelques centaines de mètres de terrain. Ce n'est pas la un cas exceptionnel. Avant l'attaque du 20 décembre dernier, le corps indien était resté pendant deux mois et demi dans les tranchées. Il était presque épuisé. »

« Les Indiens ont été en réserve à leur tour et les voici qui prennent, une fois de plus, leur part dans les combats du front. Quand le printemps arrivera, surtout si nous avons l'occasion de prendre hardiment l'offensive, le corps d'armée indien fera du bon travail. »

« Je leur dois, télégraphiquement le maréchal French à sir James Willcocks, un tribut de profonde reconnaissance pour les grands services qu'ils ont rendus, pour la valeur qu'ils ont déployée dans toute la campagne. Ce témoignage élogieux n'est pas le seul que le maréchal French leur ait donné. Ces troupes sont en bel état après un repos bien gagné. »

LA VALEUR DE L'ARMÉE

« Au point de vue physique, toute l'armée est en excellente condition, et son moral est parfait. Pas de guerre où elle ait déployé une plus haute bravoure. Pas de guerre où elle ait accompli de plus hauts faits d'armes. Les territoriaux se sont comportés d'une manière remarquable. Les chefs sont les ordres de laquelle ils sont placés les tiennent en très haute estime. »

« Un esprit de bonne camaraderie circule dans tous les rangs. Malgré les fatigues et les dangers de cette campagne, bien que les soldats regrettent que leurs actions d'éclat ne soient pas mises plus en lumière dans notre pays, ils ont dans l'issue de la guerre une confiance inébranlable ; ils croient fermement que nous sommes supérieurs à l'ennemi. »

« Nous avons à la fois des chefs éprouvés et d'admirables troupes. Le moral et l'esprit de bonne camaraderie de la grande armée commandée par le maréchal French sont, moins que dans n'importe quelle guerre précédente, troublés par les rivalités ou les intrigues. Cette armée s'accroît de jour en jour, et de jour en jour s'étend davantage. Elle est recrutée dans les rangs des plus braves et nos alliés français, tout le valeur militaire a doublé depuis le commencement de la guerre. »

« Pour triompher avec une armée pareille, il ne nous faut que le soutien d'une opinion publique ferme et saine et l'énergie du gouvernement. »

LES DERNIERS COMBATS

« Le témoin oculaire attaché au quartier-général de l'armée anglaise a adressé, en date du 31 janvier, la dépêche suivante : « Le samedi 23 janvier, notre artillerie obtint de bons résultats à notre gauche, et les parapets des tranchées allemandes furent bouleversés sur une grande étendue. La nuit, dans le voisinage du canal de la Bassée, nos mortiers de tranchées placèrent plusieurs bombes dans une sape allemande. »

« Nos canons obligèrent un ballon observateur à descendre et chassèrent deux avions allemands. »

« Un nouveau type d'aéroplane s'est approché de nos lignes. Les avions allemands trompa étonnement les artilleurs allemands, car, à son retour, ils le bombardèrent jusqu'à ce qu'il eût annoncé son identité par des signaux lumineux. »

« Dimanche, à notre centre droit, un de nos obus fit sauter un magasin de poudre de l'ennemi. »

« Le 25 janvier, l'ennemi prit brusquement l'initiative. Au petit matin, l'artillerie allemande ouvrit un feu très violent sur la droite de notre ligne et la zone qui se trouve immédiatement derrière ce point du front. C'était évidemment le prélude d'une attaque en force. Nos canons répondirent en bombardant la Bassée et le triangle du chemin de fer. »

« Les batteries des Allemands lancèrent un assaut contre les Français et les Français au Sud du canal et pénétrèrent notre front à un endroit. »

« Au même moment, ils attaquèrent aussi avec violence nos troupes à Givenchy, au Nord du canal, et s'y installèrent momentanément. »

« Comme leur infanterie débouchait du village, nos soldats l'attaquèrent à l'arme blanche, lui tuant cent hommes. Le combat à la baïonnette continua pendant plusieurs heures. A midi, nous avions recouvert toutes nos tranchées. Les Allemands montrèrent la résolution la plus grande dans cette région, attaquant cinq fois le coin Nord-Est de Givenchy. »

« Les pertes furent très lourdes, plusieurs détachements isolés ayant pénétré dans nos lignes furent littéralement anéantis. Nos pertes furent relativement faibles. »

« Au Sud du canal, la lutte fut âprement disputée durant la journée entière. Les Allemands, avançant le long de la route principale, furent pris sous le feu de nos mitrailleuses et laissèrent sur le terrain 300 cadavres. Comme ils arrivaient près du remblai du chemin de fer, ils furent encore mitraillés et perdirent beaucoup de monde. Ils ne purent pénétrer dans nos lignes. »

« Par une autre attaque entreprise vers une heure, en coopération avec les Français, les alliés les repoussèrent. Bien que nous n'ayons pas reconquis notre position primitive, nous nous sommes établis sur une ligne nouvelle tout proche. »

« Pendant la journée, nous avons fait 53 prisonniers, dont 2 officiers. Les pertes totales des Allemands dans cet effort ont dépassé 4 000 hommes. »

« Leur attaque, plus au sud, contre les Français, fut repoussée avec des pertes énormes. »

« Dans le village de Givenchy, le combat fut très acharné et presque constamment en corps à corps. »

« Beaucoup de nos soldats combattaient à baïonnette au poing et knock-outèrent même plusieurs Allemands à coups de poing. On cite l'exploit d'un homme qui, sans cesser de garder sa pipe à la bouche, pénétra dans une maison garnée par huit Allemands, en tua quatre à l'arme blanche et fit les quatre autres prisonniers. »

« Le 25 janvier n'a pas été un jour heureux pour l'ennemi sur ce point du front. Il a très cherché à payer un petit gain de terrain. »

« On sait par le communiqué d'hier, que l'armée britannique a repris la totalité de ses tranchées. »

LE PLAN TURCO-ALLEMAND contre l'Egypte

« Au moment où des forces turques, sous le commandement d'officiers allemands, risquent une tentative sur l'Egypte, qu'ils ont vainement essayé de soulever, il n'est pas sans intérêt d'examiner les conditions dans lesquelles se présente le grand conflit, dans ce secteur oriental. »

« Dès les premiers jours de la guerre, quand la garnison de l'Egypte ne s'élevait pas à plus de 30 000 hommes, composée en partie de volontaires fraîchement enrôlés, on pouvait craindre qu'une audacieuse avant-garde turque, renforcée par une horde de Bedouins, fit une irruption hardie sur le canal de Suez. »

« Une telle force aurait pu venir par les deux routes des caravanes du Sinaï passant à El-Kaïro et à Soud d'El-Hil, pour prendre à revers Suez et Port-Saïd. Ainsi maître du canal, les Turcs auraient disposé, avec une certaine facilité, de tout l'Inter-Allié égyptien. Tandis qu'une partie du corps expéditionnaire aurait dû rester sur le canal conquis et maintenir les communications avec la Syrie, l'autre aurait marché sur le Caire, précédée par des agents chargés de semer la terreur parmi les Bedouins du Fyum, de la Basse-Egypte et du Marout, arrivant ainsi rapidement sous les murs de la capitale. »

« Cette dernière partie de l'entreprise n'aurait pas été la plus difficile, étant donné que la distance entre Suez et le Caire n'est pas supérieure à 120 kilomètres et qu'il existe une route en assez bon état, qui servait autrefois aux courriers postaux. Dans le même temps, une autre expédition, d'importance moindre, pouvait s'emparer par surprise du petit port non fortifié de Kossir, sur la mer Rouge, point terminus de la route des caravanes qui partent de Louxor et point le plus voisin de la voie ferrée de la Haute-Egypte. De là, traversant à marche forcée le désert inculte qui sépare la côte de la vallée du Nil, le petit corps turc pourrait détruire la ligne télégraphique de Suez, couper les communications directes entre l'Egypte et le Soudan, fomentant la révolte parmi les indigènes de Assiout et de Minieh et peut-être provoquer la sédition de l'armée égyptienne, en garnison dans le Soudan, allumant ainsi le vaste incendie de rébellion, qui devait être le plus sûr gage du succès. »

« Le plan de guerre était sans doute audacieux et risqué, réalisable seulement si... bref, avec beaucoup de « si ». »

« La Turquie, avant tout, aurait dû voir à la frontière égyptienne tous les éléments militaires dont elle pouvait disposer au début des hostilités. L'armée de Turc, composée de bonnes troupes parfaitement disciplinées, pouvait tenter la traversée du désert du Sinaï, mais non l'armée de Syrie, prout hybride des dernières lois militaires, toute hétérogène, de tendances diverses, travaillée par les courants pan-arabique, francophile, anglophile, qui prédominent dans la Syrie ; levée en masse de la pébè des ports et de la classe pacifique des travailleurs de la terre peu préparée, non seulement à la guerre, mais à tout mouvement stratégique de quelque importance et sans doute prête à se désoler à la première chance. A défaut d'une armée forte et homogène en Syrie, la Turquie aurait dû avoir des moyens de transports rapides, avec les autres parties de l'empire, afin d'y puiser des ressources. Le mer étant fermée, bien impraticables sont les moyens de transports. »

« Si l'empire avait pu se préparer à cette guerre, peut-être à cet heure l'Egypte aurait été en notre pouvoir. Elle admettent que la prise de possession du pays ne soit pas effectuée, au moins la révolte y serait mistress. Ainsi le plan turco-germanique, consistant à porter à l'empire britannique un coup terrible dans son domaine musulman, aurait en partie réussi. »

« Les officiers allemands se sont activement employés à l'organisation nécessaire, mais il leur manquait un précieux facteur de succès : le temps. »

« Dans les circonstances actuelles, une hypothèse qui ne manque pas de vraisemblance s'est offerte à l'esprit de l'état-major anglais, et fut l'objet d'un sérieux examen. »

« Si l'on suppose que le commandement allemand s'est rendu compte des difficultés et des risques de l'entreprise, consistant à forcer la ligne anglaise pour pénétrer en Egypte, son projet pouvait être limité à une permanente menace de l'armée turque et de la harde Bedouine contre le canal de Suez ; cette menace aurait eu pour effet de retarder sur le territoire africain la garnison de 100 000 hommes qui l'occupaient ainsi sans obstacle au départ de cette force pour les Flandres, où elle aurait pu faire pencher la balance en faveur des alliés. »

« Il est aisé de voir que la Turquie, avec ses ressources et ses tentatives d'action, ne pouvait se proposer un tel projet, admissible tout au plus pour l'armée germanique. Militairement et politiquement, la Turquie apparaît donc complètement soumise à l'Empire dont elle est vassale ; elle a provoqué une guerre par la volonté et pour les intérêts d'autrui. »

« Tandis qu'une armée ottomane s'engage dans les sables du Sinaï, les Anglais bombardent le canal de Syrie, y débarquent et se préparent à l'occupation ; mais cela n'a qu'un intérêt relatif pour les Allemands ; ce qui importe, c'est que les forces britanniques ne puissent pas concourir à l'action décisive sur les champs de bataille du Nord de la France. »

« Il est absolument nécessaire que la menace ottomane ne se présente ; il faut que les Anglais sentent le besoin de se tenir en défense. On considère cette menace turque comme devant être divisée en trois parties : 1° menaces d'attaque ; 2° tentatives sur la ligne du canal ; 3° continuation de l'offensive selon l'opportunité de temps et de lieu, afin d'obliger l'ennemi à ne pas dégarnir le pays d'un seul soldat. »

« Nous voyons maintenant l'exécution au moins partielle du plan turco-allemand ; jusqu'ici, malgré une hardiesse d'une grande valeur, il n'a réussi qu'à retarder des troupes anglaises loin du théâtre principal où se joue le sort de la grande guerre. L'Allemagne y trouve son compte, mais la Turquie, la pauvre Turquie !... »

La Journée du "75"

« Sait-on le nombre d'insignes commémoratifs des promesses de notre extraordinaire campagne de 75 qui ont été retenus, à l'heure actuelle, par les groupements de la ville de Paris et par les départements ? Exactement 9 millions et demi ! »

« Si on en juge par l'enthousiasme que l'idée a suscité aussi bien chez nos valeureux soldats eux-mêmes que dans la population ; il ne semble pas qu'aucun acte patriotique ait jamais remporté un succès plus vif que celui qui attend, dimanche 7 février, la « Journée du 75 ». »

« Ainsi que le dit l'affiche apposée depuis peu dans toute la France, cet insigne commémoratif, nous le conserverons dans le tiroir aux souvenirs précieux, car c'est lui qui symbolise notre prochaine victoire et nous permet de dire à nos héros soldats : « Merci, merci ! Notre cœur est près du vôtre ! » »

GUILLAUME II à la Défaite de ses Troupes

« Après avoir concentré des forces très importantes entre la Bassée et Festubert, les Allemands ont tenté, lundi, de percer notre ligne pour s'emparer de Bethune. L'attaque a commencé à 6 heures 30, lundi matin. L'ennemi était soutenu par son artillerie et un train blindé qui avançait de façon sensible et put lancer sur Bethune une vingtaine d'obus entre 7 heures 30 et 9 heures 30 du matin. »

« D'après un prisonnier, cette attaque était préparée depuis déjà plusieurs jours, et l'empereur lui-même la surveillait, car deux jours auparavant, il s'était rendu en personne à la Bassée pour étudier l'emplacement de ses troupes. »

« Le plan allemand consistait à attirer l'ennemi vers Festubert, par une attaque vigoureuse, tandis que deux régiments d'infanterie opéreraient un mouvement tournant par la route de la Bassée à Bethune. Mais ce plan était connu des Alliés, et lorsque les Allemands s'élancèrent à l'assaut en masses compactes, ils furent reçus avec vigueur. Pris entre l'artillerie anglaise, qui les bombardait de front, et l'artillerie française, qui les prenait de flanc, les hommes tombèrent en nombre considérable. »

« Les deux régiments allemands chargés d'opérer un mouvement tournant avancèrent vers Anzeing : on les laissa passer, mais parce qu'ils devaient tomber sous le feu de nos 75. A 500 mètres de distance, ceux-ci crachèrent la mitraille et décimèrent les régiments ennemis. Ceux qui ne furent tués furent faits prisonniers. Deux compagnies entières tombèrent entre les mains des alliés. »

« Les Allemands tentèrent cinq fois de percer nos lignes ; ils allèrent même jusqu'à l'église de Givenchy-les-Bassées ; mais cinq fois ils furent repoussés à la baïonnette. Ce fut un terrible carnage. Actuellement, les plaines de Vermelles, Givenchy, Givenchy sont recouvertes de cadavres allemands. »

« Vers 5 heures du soir, les combats étaient terminés, non sans que dans l'après-midi, vers 3 h. 30, les Allemands eussent lancé sur Bethune trois obus de 150. Un important convoi de prisonniers faillit même être atteint par l'un d'eux. Bethune a éprouvé peu de dégâts du fait de ce bombardement impromptu : un soldat anglais tué au garage Bonnier, rue du D-tour ; un autre blessé ; dix chevaux tués au collège des garçons ; quelques maisons endommagées dans le quartier de la rue de Lié, entre autres un estaminet, boulevard Thiers, et la demeure d'un lieutenant-colonel du... d'infanterie. »

L'Usure de l'Armée allemande

« Du Bulletin des Armées : Les Allemands parlent volontiers de nos pertes ; ils sont plus discrets sur les leurs. Un coup d'œil derrière le tour qu'ils s'efforcent de dresser entre eux et le reste du monde explique les raisons de sa discrétion. »

« Les raisons tiennent en deux mots. L'armée allemande qui se bat, depuis bientôt six mois, sur deux théâtres d'opérations, a subi, comme eff etifs et cadres, des pertes formidables. Qu'on en juge. »

« La plupart des régiments ont dû renouveler tout leur effectif. On peut citer, entre autres, le 13^e bavarois, qui, en août et septembre, a été à l'assaut de la Somme, et a perdu 3 200 hommes ; le 171^e, qui, du courant d'octobre au commencement de novembre, a laissé 60 officiers et 2 500 hommes sur le terrain ; le 99^e, qui ont tombé 3, pendant la même période, plus de 3 000 hommes. »

« Pour les régiments de nouvelle formation, moins instruits et moins bien encadrés, la proportion des pertes est plus considérable encore, dans la seule bataille de l'Yser, le 23^e a eu 2 400 hommes hors de combat ; le 235^e, 1 320 ; le 244^e, 2 150 ; le 247^e, 1 000 ; le 248^e, 1 800. »

« Au total, l'armée allemande a perdu, du 2 août au début de décembre, près de 2 millions d'hommes. Et depuis lors, il y a eu les batailles de Pologne. »

« En admettant que 500 000 hommes ont, après guerison, rejoint leurs corps, le déficit a fini par être évalué à près de 1 500 000 hommes, soit près de 300 000 par mois. »

« Sans doute, l'Allemagne a des réserves énormes d'hommes. Mais ces réserves, déjà entamées, ne sont pas inépuisables. Ici encore, voyons les chiffres. »

« Même en incorporant ses classes les plus jeunes (de 17 à 30 ans) et tous les hommes de 20 à 40 ans, l'Allemagne ne dispose pas de plus de 2 millions d'hommes. C'est tout ce qu'elle peut entretenir les unités existantes à leur eff etif de guerre pendant huit mois. »

« Allons plus loin et supposons que, malgré cela, l'Allemagne veuille créer encore des unités nouvelles ; il est facile de montrer que cette création ne pourra se faire qu'au détriment des unités existantes. »

« En effet, à ces unités nouvelles, il faudra des cadres. Or les prendra-t-on, alors que les pertes en officiers de carrière ont, depuis le début de la guerre, gravement affaibli l'encadrement des unités existantes. »

« Dans les témoignages que nous citons, la situation des cadres est la suivante : Par régiment d'infanterie actif, l'effectif en moyenne de 55, est tombé à la mobilisation à 36, en raison de la nécessité d'en passer une partie aux formations de réserve. »

« La création de six corps nouveaux au mois d'octobre a obligé de prélever encore une partie de la réserve. Les pertes considérables subies jusqu'ici au cours de la campagne ont abaissé de telle façon les proportions d'officiers de profession dans les différents corps de troupe (une douzaine dans un régiment actif, 9 à 10 pour un régiment de réserve, 6 à 7 pour les régiments de nouvelle formation), que de nouveaux prélèvements ont pu rendre inutile. »

« Que conclure de ce qui précède ? Ceci, qui ne peut être discuté. Chaque heure qui passe augmente l'usure de l'armée allemande. »

L'Odyssée de onze soldats français

« Après avoir vécu cinq mois en pleine zone silencieuse, « oubliés » dans un « chabot », ces onze soldats ont pu rejoindre leur corps. Cette odyssée mérite d'être racontée : »

« Le 10 août, le 29^e régiment de dragons se trouvait à Rochefort (Belgique), venant de recevoir l'ordre de se diriger sur Liège. Pour ne pas tomber aux mains des Allemands, ceux de nos malades à qui leur état permettait de se mouvoir s'enfrent. Ils furent recueillis dans un chabot où ils restèrent cachés pendant quatre mois. Ils furent l'objet des meilleurs soins de la part de leurs hôtes. Leur sécurité à nouveau menacée, ils s'enfuirent dans les bois des environs, où ils vécurent pendant un mois dans la hutte d'un charbonnier, ravitaillés par les habitants des pays voisins. »

LE HAVRE

« M. Millerand, Ministre de la Guerre au Havre »

« M. Millerand, ministre de la guerre, accompagné de M. Marcel Sembat, ministre des travaux publics et de divers notabilités est arrivé au Havre, hier matin, vers onze heures. »

« Il a été reçu à la gare par les autorités militaires de la Place, ayant à leur tête M. l'amiral Charlier, gouverneur du Havre, et par MM. Brindeau, sénateur, et Aucelet, député. »

« Au cours de la journée, M. le ministre de la guerre a inspecté diverses installations du port, tant anglaises que françaises. Il a visité, en outre, les hôpitaux d'évacuation anglais et français. »

« M. Millerand a quitté Le Havre, par le train de 5 heures 4. »

Légion d'Honneur

« Inscrip pour le grade d'officier : M. J.-D. Baudouin, capitaine en retraite au 236^e régiment d'infanterie ; a fait preuve de beaucoup d'énergie et d'activité dans le commandement de sa compagnie, particulièrement pendant les journées qui ont précédé l'attaque des tranchées ennemies, le 17 décembre. A été grièvement blessé au cours de cette journée (traumatisme à la tête, à l'abdomen et à la main par éclats d'obus et balles de shrapnell). »

« Inscrip pour le grade de chevalier : M. P. de Lassat de Pressigny, capitaine à titre temporaire au 329^e régiment d'infanterie ; brillante conduite dans tous les combats. Par son énergie, son calme, son sang-froid et par l'exemple de la plus grande bravoure, a fait de sa compagnie un commandant depuis le début de la campagne, une unité toujours prête aux missions les plus périlleuses et aux plus grands dévouements. »

« Jules Rozier, soldat de 2^e classe au 236^e régiment d'infanterie ; le 17 décembre, entre vingt heures et vingt-deux heures, a fait preuve d'un courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge en portant secours à plusieurs de ses camarades blessés sous un feu intense et incessant d'obus et de mitrailleuses placées à courte distance. A notamment ramené successivement deux soldats blessés tombés en avant des tranchées, a rapporté l'un d'eux sur un trajet de 400 mètres après avoir passé à 50 mètres des tranchées allemandes. »

« Jean Guyonvarch, adjudant de réserve au 319^e régiment d'infanterie ; au cours d'une attaque de nuit, son capitaine et son lieutenant blessés, a pris le commandement des fractions de sa compagnie anglaises ; les a maintenus sous le feu, puis les a ramenés en ordre dans nos tranchées en transportant sur son dos un sous-officier mortellement blessé. »

Médaille Militaire

« Aristide Marsault, soldat au 119^e régiment d'infanterie ; a fait preuve du plus grand courage pendant toute la campagne ; a été blessé une première fois ; revenu sur le front, a été atteint le 8 décembre 1914 par un éclat d'obus qui lui a défoncé le crâne droit ; l'amputation de la jambe a été nécessaire. »

« Ernest Ponque, adjudant au 319^e régiment d'infanterie ; a maintenu toute sa section, le 17 décembre, pendant toute une journée, sous un feu des plus meurtriers. S'est toujours distingué par son courage et son énergie. A été blessé une première fois le 18 octobre et une seconde fois le 17 décembre. »

« H.-J.-V. D'haya, adjudant chef au 329^e régiment d'infanterie ; donne, depuis le début de la campagne, le plus bel exemple d'énergie, de bravoure et de dévouement. Blessé grièvement au début de la campagne, a accepté d'être transporté au poste de secours qu'à la nuit tombée, après que tous les hommes, blessés autour de lui, ont été secourus et emportés, restant ainsi toute la journée exposé au feu de l'ennemi, qui tire sur nos blessés. »

Nominations dans l'Armée

« Par décision ministérielle en date du 25 janvier 1915 et par application des dispositions du décret du 13 novembre 1914, les élèves de l'école spéciale militaire dont les noms suivent sont nommés sous-lieutenants dans l'armée active à titre temporaire, pour la durée de la guerre. »

« Par décision ministérielle du même jour ces officiers sont affectés provisoirement aux dépôts des régiments ci-après : M. Lachères, au 39^e régiment d'infanterie. »

« M. Montouray, au 129^e régiment d'infanterie. Affecté au 39^e régiment d'infanterie. »

« M. Lisbat, au 74^e régiment d'infanterie. Affecté au 129^e régiment d'infanterie. »

« M. Poile, au 129^e régiment d'infanterie. Affecté au 29^e bataillon de chasseurs. »

« M. Corray, au 39^e régiment d'infanterie. Affecté au 56^e régiment d'infanterie. »

RESERVE

« Par décision ministérielle en date du 20 janvier 1915 et par application du décret du 2 janvier 1915, les promotions à titre temporaire et pour la durée de la guerre ci-après sont approuvées : »

« Au grade de capitaine M. Fenilloy, lieutenant au 329^e régiment d'infanterie ; M. d'Alvinaire de Fouquières, lieutenant au 236^e régiment d'infanterie. »

« Au grade de lieutenant M. Perrot, sous-lieutenant au 319^e régiment d'infanterie ; M. de Ramel, sergent au 329^e régiment d'infanterie ; M. Mounaydier, adjudant au 236^e régiment d'infanterie ; M. Drot, sergent-major au 236^e régiment d'infanterie. »

« Par décret du Président de la République, en date du 26 janvier 1915, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, les officiers dont les noms suivent ont été nommés ou réintégrés dans l'infanterie (réserve). »

« et par décision ministérielle du même jour ont reçu les affectations suivantes : »

« Au grade de colonel M. Salle (Jules), colonel d'infanterie en retraite, affecté provisoirement au commandement des dépôts de la 62^e brigade d'infanterie et des subdivisions des régions de Meuse et de Rodez, en résidence au Havre au Havre, 7, rue Louis-Philippe. »

Le plus Grand Choix TISSANDIER 5, Ed de Strasbourg, 101, 103 VOITURES de 40 fr. Bicyclettes "Touriste" 150!

DECES

Du 1er février. - Louise LEMERCIER, 77 ans, sans profession, rue Lemaitre, 33; Mlle BAUER, épouse QUILGARS, 59 ans, sans profession, rue d'Yves, 22; René HUSS, 16 mois, rue Louis-Paillade, 15; Agnès LE GRIS, 76 ans, sans profession, impasse des Brindes, 7; GIBERTI, mort-né (fém.), rue Auguste-Comte, 33; Malvina PRIEUR, 59 ans, sans profession, Hospice; Roger TILOR, 1 an, rue Emile-Renout, 43; Auguste NICHALET, 83 ans, sans profession, Hospice; André ROINÉ, 7 ans, à Sainte-Adresse; Elise DELUË, 43 ans, rue de la Brasserie, 9; Pierre COSTAUX, 43 ans, menuisier, rue Lesueur, 78; Madeleine MAILLARD, 1 mois, Hospice; Pierre LE LEZBE, 49 ans, journalier, rue du Général-Faidherbe, 30; Jean LAPIERRE, 70 ans, ajusteur, rue des Gâtions, 9; Théodore FONTAINE, 81 ans, rue de la Mailletaye, 22; Edmond SOREL, 65 ans, journalier, rue Frédéric-Bellanger, 5; Max LELEU, 3 mois, rue de Montvilliers, 81.

MILITAIRES Thomas JENKINS, 49 ans, soldat, Royal Warwick Regiment, hôpital anglais, quai d'Escala; Pierre LEMONNIER, 43 ans, soldat, 1er régiment d'artillerie à pied, domicilié au Caféier (Seine-Inférieure), Hospice Général.

Spécialité de Deuil A L'ORPHELIN, 13-15, rue Thiers. Seul complet en 12 heures. Sur demande, une personne mettra un deuil porté à domicile à domicile. TELEPHONE 83

BIJOUX DEUIL LELEU, 40, rue Voltaire, Tél. 44.04

Imprimerie du Journal LE HAVRE 35, rue Fontenelle, 35. LETTRES DE DECES Depuis 6 francs le Carré

Mort au Champ d'Honneur M. et Mme Henri LONGUEMARE: M. et Mme Madeleine LONGUEMARE: M. et Mme LEMAITRE, ses Enfants et Petits Enfants; M. et Mme Clémentine LOISEL et ses Enfants; M. et Mme FLAMANT, ses Enfants et Petits Enfants; M. et Mme Laurent LOISEL, leurs Enfants et Petits Enfants; M. et Mme Pierre LOISEL: M. et Mme ANTOINE et sa Fille; M. et Mme Clémentine LOISEL, M. et Mme Ernest MALETRAS, Les Familles LONGUEMARE, DESCHAMPS, PIQUER, LOISEL, FERAY, GOULET, LE BAS, LIZÉE, LEVASSEUR, MALETRAS et les Amis.

Monsieur Louis-Henri LONGUEMARE Soldat au 36e d'infanterie décédé à l'âge de 24 ans, à Châtelet, près de Charleroi (Belgique).

Mort au Champ d'Honneur M. et Mme Gustave CAUMONT: M. et Mme JORET, née CAUMONT, et leurs Enfants; M. et Mme Raoul CAUMONT et leur Enfants; M. et Mme Suzanne CAUMONT, la Famille et les Amis.

Monsieur Gaston-Louis CAUMONT Caporal au 329e d'infanterie tué à l'ennemi le 23 décembre 1914, et vous prie de bien vouloir assister à la messe qui sera célébrée le mercredi 3 février, à huit heures du matin, en l'église Saint-Michel, sa paroisse.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR entre LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE et CAEN par les beaux steamers Augustin-Normand, Gazelle, Hirondelle, La-Dives, La-Touques, Rapide, Trouville, Douville, La-Hève, Ville-de-Caen, Castor, Ville-d'Isigny.

Société « LA FLOTTE » Messieurs les membres de la Société sont informés du décès de Monsieur Théodore FONTAINE Membre honoraire et sont priés d'assister à l'inhumation qui aura lieu le mardi 2 février, à trois heures du soir.

Mademoiselle Agnès LE GRIS décédée le 31 janvier 1915, à dix heures du matin, dans sa 78e année, et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

Mademoiselle Agnès LE GRIS décédée le 31 janvier 1915, à dix heures du matin, dans sa 78e année, et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

Mademoiselle Agnès LE GRIS décédée le 31 janvier 1915, à dix heures du matin, dans sa 78e année, et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

Mademoiselle Agnès LE GRIS décédée le 31 janvier 1915, à dix heures du matin, dans sa 78e année, et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

Mademoiselle Agnès LE GRIS décédée le 31 janvier 1915, à dix heures du matin, dans sa 78e année, et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

Mademoiselle Agnès LE GRIS décédée le 31 janvier 1915, à dix heures du matin, dans sa 78e année, et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

Mademoiselle Agnès LE GRIS décédée le 31 janvier 1915, à dix heures du matin, dans sa 78e année, et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

Mademoiselle Agnès LE GRIS décédée le 31 janvier 1915, à dix heures du matin, dans sa 78e année, et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

Mademoiselle Agnès LE GRIS décédée le 31 janvier 1915, à dix heures du matin, dans sa 78e année, et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

Mademoiselle Agnès LE GRIS décédée le 31 janvier 1915, à dix heures du matin, dans sa 78e année, et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

Mademoiselle Agnès LE GRIS décédée le 31 janvier 1915, à dix heures du matin, dans sa 78e année, et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

Mademoiselle Agnès LE GRIS décédée le 31 janvier 1915, à dix heures du matin, dans sa 78e année, et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

Mademoiselle Agnès LE GRIS décédée le 31 janvier 1915, à dix heures du matin, dans sa 78e année, et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

Mademoiselle Agnès LE GRIS décédée le 31 janvier 1915, à dix heures du matin, dans sa 78e année, et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

Vous êtes prié d'assister aux obsèques, service et inhumation de Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Mademoiselle-Marie VALLEY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Le st. fr. Noël, ven. du Havre etc., est arr. à Colon le 26 janvier à 18 heures. Le st. fr. Saint-Louis, ven. de Bordeaux, est arr. à Saignon le 26 janvier à 8 heures. Le st. fr. André-Croisier, ven. de Bordeaux, est arr. à Saignon le 26 janvier. Le st. fr. Daugainville, ven. du Havre etc., est arr. à Saignon le 26 janvier.

Chronique Maritime Le châtiment Provençe est signalé comme arrivé à Reykjavik, avec 30 tonneaux de morues. Tout bien à bord.

Marégraphie du 2 Février PLEINE MER à 10 h. 28 - Hauteur 7 m. 80 à 22 h. 47 - Hauteur 7 m. 70 BASSE MER à 6 h. 4 - Hauteur 1 m. 40 à 18 h. 21 - Hauteur 1 m. 30

Port du Havre Janv. Navires Entrés Arr. de 31 st. ang. Devonshire, Liverpool 11. 31 st. fr. Ville-d'Isigny, Havreville, Isigny 11. 31 st. fr. Ville-de-Caen, Caen 11. 1 st. ang. Sarona-Briton, Newcastle 11. 1 st. ang. Normanna, Kernen, Southampton 11. 1 st. norw. Vestheim, M. Veumund, Newport 11. 1 st. fr. Margate, Kertica, Bordeaux 11. 1 st. fr. Haveler, Martin, Caen 11. 1 st. fr. Beauville, Abraham, Caen 11. 1 st. ang. Gloucon, Caen 11. 1 st. fr. St-Luc, Caen 11.

MARCHÉS AUX BESTIAUX VILLE DU HAVRE MARCHÉ AUX BESTIAUX DU LUNDI 1er FÉVRIER 1915

ALIMENTS Ventes au détail. Bœufs, 80 à 85; Vaches, 70 à 75; Taureaux, 70 à 75; Veaux, 100 à 110; Moutons, 160 à 170; Porcs, 140 à 150.

PRIX MOYENS DES CATEGORIES Bœufs, 80; Vaches, 70; Taureaux, 70; Veaux, 100; Moutons, 160; Porcs, 140.

AVIS DIVERS Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chacune.

Mont-de-Piété du Havre 20, rue St-Julien Vente publique de Nantissements

Rectification Au mois de Janvier, Les Silhouettes Héraldiques ont fait paraître un dessin injurieux sur M. PRUNET, L'éditeur, G. WEISS, en exprime son profond regret et présente ses excuses à M. Prunet et sa famille.

PERDU un Col en dentelle samedi après-midi. Prière de le rapporter 16, rue Chaptal. Bonne récompense. (60712)

PERDU en face Tortoni ou à Harfleur, Manchon en tissu. Le rapporter 31, rue Fontenelle, 2e étage. Récompense. (60732)

TROUVÉ près de l'Hôtel de Ville. PETIT CHIEN FOX tacheté jaune, queue coupée, collier sans nom. Le réclamer 8, rue Piedfort, 3e étage. (60362)

Camionnage Un Entrepoteur assureur du travail pendant un mois à domicile ou camionneur conduisant lui-même ou par personne sûre.

UN CAMION pour charroi de fûts vides et pleins en ville, banlieue, gare et quais. On traiterait à forfait à la journée. Faire offres: Boite postale n° 404. 2.3.4 (6087)

GARÇON D'ENTREPOT et JEUNE HOMME 16/17 ans sont demandés. 5, rue Bayard. 2.4.5 (6054)

Chauffeur - Mécanicien Belge, licencié, ayant toujours servi en maison, demande place. Bonnes références. Prendre adresse au bureau du journal. (60472)

Jeune Homme est demandé par maison d'expédition pour travaux de bureau. Bonne écriture soignée. Ecrire au 144 quai de la République, à Brest le 29 janvier. (6062)

La Pharmacie-Droguerie AU PILON D'OR Vend et vendra toujours le Meilleur Marché

LA SOCIÉTÉ TIMBRES-PRIMES DES Commerce Havrais

ON DEMANDE un jeune Homme de 13 à 16 ans, nourri, logé, payé. S'adresser Boucherie MABILLE, 5-place St-Vincent-de-Paul. 2.3 (60742)

REPRÉSENTANT Vins et Spiritueux, comptabilité au courant rigide et métrologie du magasin, demande emploi similaire. S'adresser ou écrire pour tous renseignements à M. LEDIGER, 20, rue d'Après-Manneville, Le Havre. (60372)

ON DEMANDE Un Jeune Homme pour faire les courses et le nettoyage du magasin. S'adresser 2, rue Thiers, à l'« EGLANTINE ». (60101)

ON DEMANDE un Jeune Homme pour faire les courses, présenté par ses parents. S'adresser à l'« AIGLON », 112, rue Thiers, de midi à une heure et de sept à huit heures. (60382)

ON DEMANDE COURTIERS et COURTIÈRES pour articles d'une vente facile. Fixe et commission. Se présenter, Messieurs, de 10 h à midi; Dames de 2 à 4 h. ALLEUDE, 11, rue des Postes. (60392)

ON DEMANDE un Ouvrier Pâtisseries de 16 à 17 ans, bien payé. S'adresser n° 107, rue d'Étretat. (60492)

ON DEMANDE dans un Commerce Une Bonne de 16 à 18 ans, pour les Courses et le Ménage. - Très bonnes références exigées. S'adresser au bureau du journal. (60532)

JEUNE FILLE 21 ans, très bonne écriture, références de premier ordre, demande emploi dans bureau. Ecrire J. A., bureau du journal. (60582)

DEMOISELLE 40 ans, désire emploi de Femme de Chambre ou Gouvernante enfants ou personnes âgées. Sûres références. Prendre l'adresse au bureau du journal. (60592)

DIAMANTS D'OCCASION LE SEUL qui n'ayant pas de Magasin, succursales dans tous les pays, se procurant ses Diamants rien que par les Monts-de-Piété, puisse réellement vous vendre d'OCCASION.

DELLOT 91, rue de Paris, 91 (près du Printemps) BUREAU ouvert de 3 à 6 heures (6062)

JEUNE DAME demande Place de 39 ans, chez Monsieur ou Dame seuls. - Ecrire aux initiales D. C., bureau du journal. (60172)

NOURRISE au Sein demande à donner des Tétées à domicile. - Sérieuses références. Prendre l'adresse au bureau du journal. 2.3.4 (60392)

FEMME Maison bourgeoise pour servir à table, faire du ménage et du repassage de linge plat. So présenter l'après-midi. Prendre l'adresse à la Boulangerie, 78, boulevard de Strasbourg. (60482)

ON DEMANDE APPARTEMENT CONFORTABLE Salle à manger, 2 Chambres et Cuisine. Ecrire chez Mme GILBERT, 70, rue Voltaire. (60762)

URGENT ON DESIRE trouver de suite, 2 Chambres, eau, gaz, coiffeur, maison propre et tranquille, préférence entre Goro et Hôtel de Ville. - Ecrire A. W. bureau du journal. (60572)

ON DEMANDE A LOUER pour Piques ou assés TROIS BELLES PIÈCES dans le centre S'adresser au Cabinet GERARD, 73, rue de Saint-Quentin. (60352)

BULLETIN des HALLES COMMUNES DATES SACS PRIX ANCIEN PRIX NOUVEAU

VENTE et Location de LITERIE Prix modérés Grand choix de Lits fer et cuivre. Lits laqués blanc-trois, très jolie mode. Lits d'enfants. Lits-Cages. Matelas et Couvertures.

BIENS A LOUER SANVIC --- PAVILLON A LOUER 6 pièces, 2 mansardes, grenier, verger, jardin fruitier et d'agrément, polager, 400 fr. S'adresser 198, rue de la République, le mercredi et le jeudi matin (descente du tramway au Café des Fleurs). (60472)

Le Service des Chemins de Fer de l'Etat, n'ayant pas communiqué officiellement les horaires précis des trains qu'elle met en service, nous ne donnons ces tableaux qu'à titre d'indication et avec les plus expresses réserves.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville. Columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3.

IMPRIMERIE Petit Havre 35, Rue Fontenelle, 35. IMPRESSIONS Commerciales, Administratives et Industrielles. AFFICHES, BROCHURES CIRCULAIRES, CARTELS, CATALOGUES, CONNaissements, MEMORANDUMS, TÊTES DE LETTRES, FACTURES, REGISTRES, ENVELOPPES, ETC. BILLETS DE NAISSANCE et DE MARIAGE. LETTRES DE DECES Travail soigné et Exécution rapide.